

CAMP DE RÉFUGIÉS DE VIAL GRÈCE

Observatoire des Camps de Réfugiés
Pôle Europe

Mélissa Limuka
Janvier 2021



CAMP DE RÉFUGIÉS DE VIAL

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION

Historique du camp

Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation

Modalités d'accès

Système de délivrance des protections
internationales

GESTIONNAIRES DU CAMP

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

Hygiène & salubrité

Accès à l'eau

Nourriture

Accès à la santé

Education

Accès au droit

Abris

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Accès limité aux services

Mouvements de contestations

Vulnérabilités des minorités

Violations des droits humains

Localisation du camp de VIAL



7km au Sud de Chios
Ile de Chios, Grèce

Le camp de Vial est une ancienne usine d'aluminium transformée en **centre d'accueil, d'identification et d'enregistrement des personnes exilées** appelé RIC (*centres de réceptions et d'identification*).

D'une superficie de 33 851,30 m², (1) ce camp est entouré d'une clôture surplombée de barbelés et se situe au centre de l'île de Chios, excentré du centre-ville de Chios à 10 km (2), de la mer mais aussi de la population. (3)

Le gouvernement rapporte que le camp se situe à 7 km du centre-ville. (4)



(1) Selon le gouvernement grec dans CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16.

(2) CEDH, Affaire Kaak et autres c. Grèce, 3 octobre 2019, Requête n°34215/16.

(3) Ibid

(4) CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16.

CONTEXTE D'INSTALLATION

HISTORIQUE DU CAMP

Dès 2015, les îles grecques de Chios, Lesbos, Samos, Kos et Leros sont devenus des lieux de transit considérables par lesquels des centaines de personnes ont essayé de rejoindre l'Europe.

Le 18 mars 2016, un accord a été conclu entre l'Union européenne (UE) et la Turquie visant à stopper la migration irrégulière. (5) Il a nourri les espoirs des autorités locales qui espéraient un renvoi rapide des personnes vers la Turquie. (6)

En effet le but de cet accord était de refuser quasiment l'ensemble des demandes d'asile en Grèce au motif que la Turquie « est un pays sûr » pour les demandeurs d'asile et les personnes réfugiées. (7)

Or selon Human Rights Watch, la Turquie refusant d'accorder une protection effective aux personnes non-européennes, ne peut en conséquence être considérée comme un pays sûr. (8)

Actuellement des milliers de personnes sont bloquées sur ces îles grecques dont l'île de Chios.

Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2006

"Tous les nouveaux migrants en situation irrégulière qui partent de la Turquie pour gagner les îles grecques à partir du 20 mars 2016 seront renvoyés en Turquie. Cela se fera en totale conformité avec le droit de l'UE et le droit international, excluant ainsi toute forme d'expulsion collective. T"

Centres d'enregistrement de migrants



CARTE © AFD

(5) CONSEIL EUROPEEN, « Déclaration UE-Turquie », sur Conseil européen et Conseil de l'Union européenne, communiqué de presse, 18 mars 2016.

(6) KOROTANA Almas, « Histoires de réfugiés dans les camps des îles grecques «Combien de temps allons-nous tolérer cette situation?» », Amnesty international, février 2018.

(7) HRW, « Grèce : Des demandeurs d'asile enfermés. Ces personnes dans le besoin sont placées dans des centres dans des conditions de vie déplorables », HRW, 14 avril 2016.

(8) Ibid

Le camp de Vial est une ancienne usine d'aluminium transformée en centre d'accueil, d'identification et d'enregistrement des personnes exilées appelé RIC (centres de réceptions et d'identification).

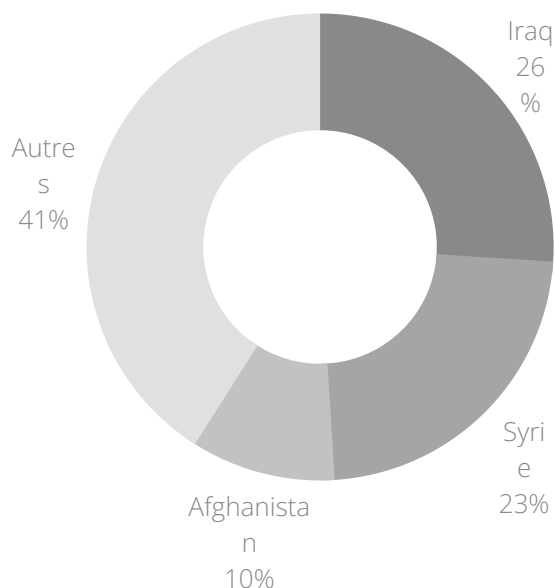
Non reconnu comme un "camp de réfugiés" officiel, ce camp fermé prend la dénomination d'hotstop.

Ouvert en 2015, il aurait été géré jusqu'en mars 2016, date de la signature de la « Déclaration UE-Turquie » par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

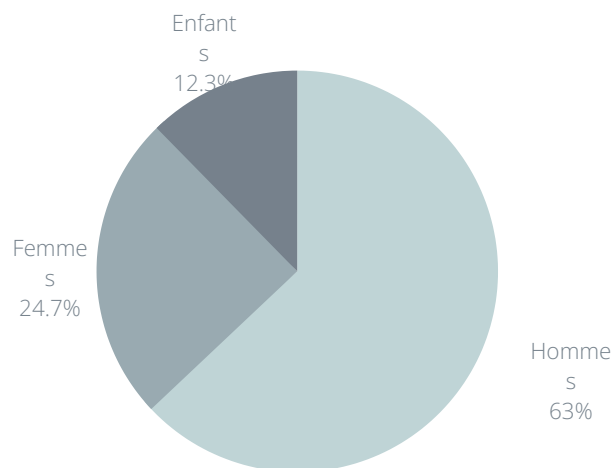
Peu à peu les personnes du camp Souda, premier camp ouvert sur l'île, y ont été transférées. En effet, l'objectif était de fermer le camp de Souda, second camp de l'île. (9)

Puis dès 2016, les personnes exilées se retrouvent de plus en plus coincées sur l'île. Selon HRW, en 2016, **ces camps ressemblent davantage à des camps de détention**. En effet, dès que les personnes arrivent dans le camp de Vial, ils sont placées en détention par les autorités grecques avec l'aide de l'agence Frontex, l'agence des frontières de l'Union européenne (UE). (10)

Les différentes nationalités (13)



La dynamique démographique (14)



POPULATION ACCUEILLIE

CAPACITÉ D'ACCEUIL

1 100 (GOUVERNEMENT GREC, 2018) (11)

1 142 (HCR, SEPT 2018) (12)

ESTIMATIONS RÉELLES

2 018 (UNCHR, SEPT 2018)

2 423 (RSA, SEPT 2018)

5000-6000 (INFOMIGRANT, NOV 2019)

(9) BOITIAUX Charlotte, « Reportage : le camp de migrants de Vial, une vision de l'enfer sur l'île de Chios (2/6) », Info migrants, 30 août 2017.

(10) HRW, op. cit et CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16. (11) Ibid (12) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), Site Profiles August - September 2018, p. 45. (13) Ibid (14) Ibid

LE RÔLE DE L'ETAT HÔTE

LÉGISLATION

CARTE @JOHN EMERSON, HUMAN RIGHTS WATCH 2020:

Suite à l'accord UE-Turquie du 20 mars 2016 et à la pression migratoire et institutionnelle subie par la Grèce, une nouvelle loi est adoptée le 03 avril 2016 (n°L4375/2016). (15)

Cette dernière rend officiel « *l'existence des centres de réception et d'identification (hotspots) et instaure une procédure accélérée à la frontière, propre à déterminer la recevabilité de la demande d'asile* ». (16)

Cette loi autorise

- les restrictions des déplacements généralisée pour les nouveaux arrivants.
- l'enfermement de ces derniers dans des centres fermés (hotspot) après accueil et identification, **minimum 25 jours et jusqu'à 3 mois**, pendant que leur demande est examinée.
- la détention des personnes susceptibles d'être déportées y compris pour être renvoyée en Turquie **jusqu'à 18 mois**.

Le GISTI mentionne dans le rapport de juillet 2016 le fait que **l'armée grecque en charge de la gestion du site**. (17)

Toutefois selon l'UNCHR, le service d'accueil et d'identification est en charge de **l'administration du hotspot, sous l'autorité du ministère en charge de la politique migratoire** (18)

MODALITÉS D'ACCÈS AU CAMP

Selon l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) du 25 janvier 2018 (19), **le camp de Vial serait "semi-ouvert"**. (20)

En effet, les personnes ne seraient pas privées complètement de leur liberté, étant autorisées à quitter temporairement les locaux des centres (durant la journée). Toutefois la liberté de mouvement est limitée à l'île de Chios. (21)

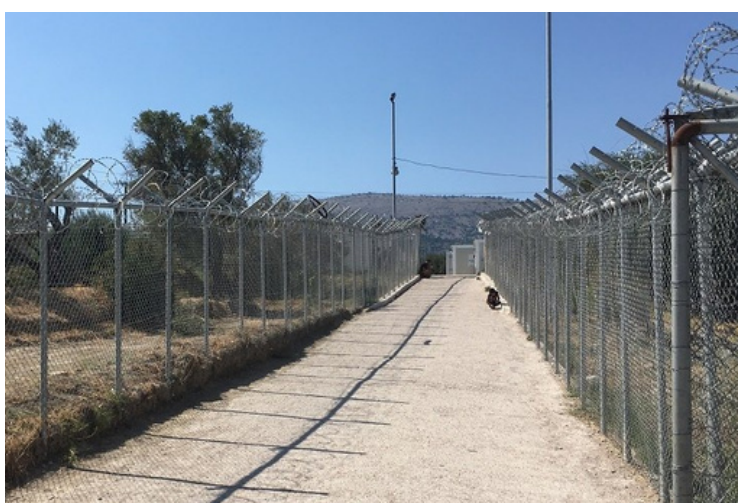


PHOTO: ©CHARLOTTE BOITIAUX, 2017

(15) Grèce, Law No. 4375 of 2016 on the organization and operation of the Asylum Service, the Appeals Authority, the Reception and Identification Service, the establishment of the General Secretariat for Reception, the transposition into Greek legislation of the provisions of Directive 2013/32/EC.

(16) MIGREUROPE, fiches pays, [en ligne] Grèce 2019.

(17) GISTI, Accord UE-Turquie, la grande imposture, Rapport de mission dans les hotspots grecs de Chios et Lesbos, juillet 2016.

(18) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

(19) CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16.

(20) GISTI, Accord UE-Turquie, la grande imposture, Rapport de mission dans les hotspots grecs de Chios et Lesbos, juillet 2016.

(21) CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16.

SYSTÈME DE DÉLIVRANCE DES PROTECTIONS INTERNATIONALES

En fonction de la date d'arrivée de la personne - avant ou après le 20 mars 2016 - la déclaration UE-Turquie est applicable et revêt donc une procédure particulière à la frontière.

Sur l'île il est nécessaire pour la personne de s'enregistrer au service d'accueil et d'identification. Par suite, Frontex est chargée d'identifier la nationalité et de prendre les empreintes digitales.

La personne peut à cette occasion exprimer son intention de demander une protection internationale.

Ensuite, un enregistrement sera effectué auprès du Service d'Asile Grec qui enregistrera la demande d'asile et effectuera un premier entretien d'admissibilité afin de déterminer s'il est possible de déposer une demande d'asile en Grèce ou si la personne doit être renvoyée en Turquie.

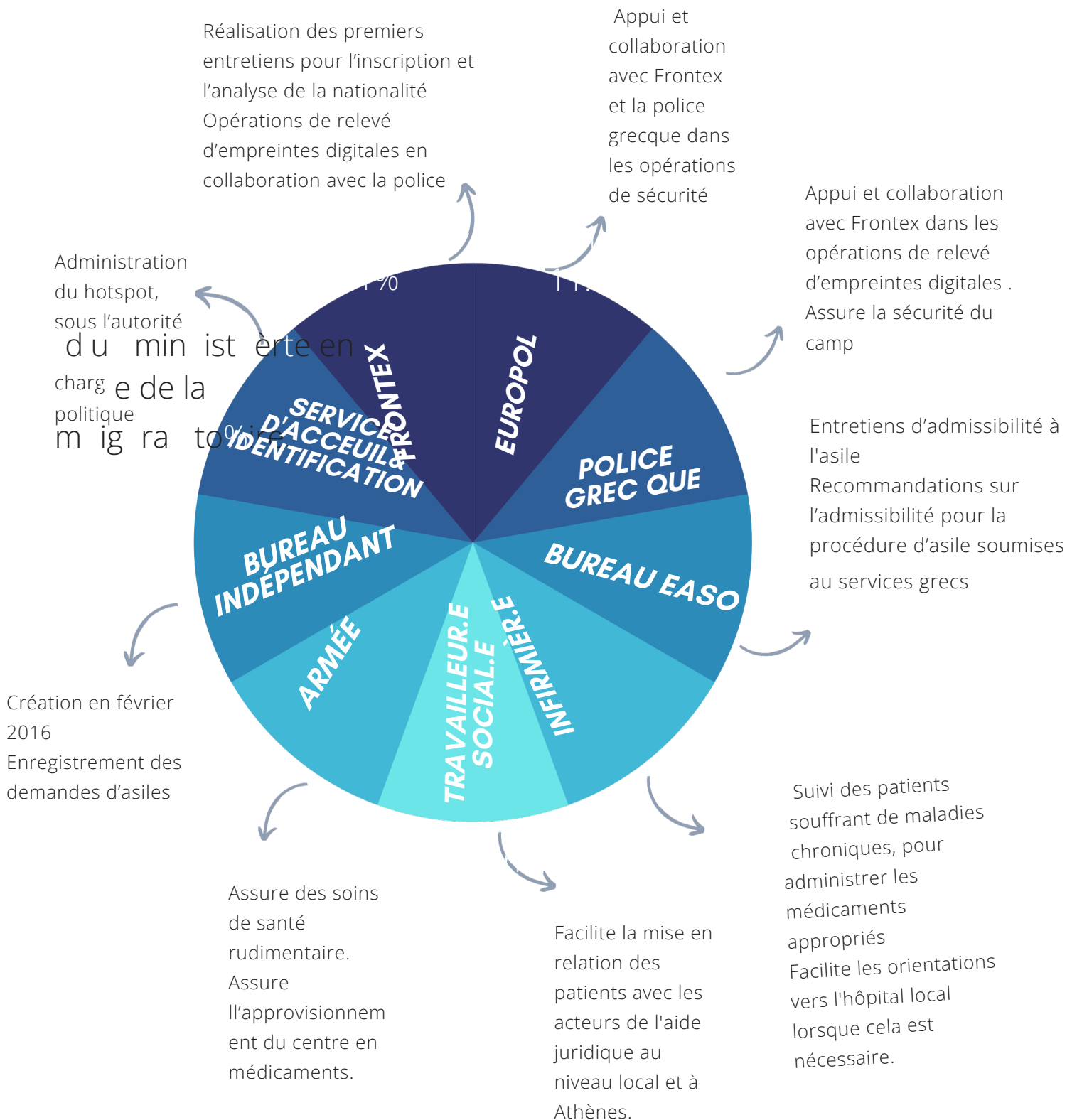
Enfin, un entretien d'asile aura lieu afin de déterminer l'éligibilité de la personne à l'asile. (22)



PHOTO: ©1 LE CAMP DE RÉFUGIÉS DE VIAL À CHIOS, EN GRÈCE, LE 24 DÉCEMBRE 2019. — CHINE NOUVELLE/SIPA

(22) Refugee info, « Asile en Grèce », sur Refugee info, [en ligne], [s.d].

LES GESTIONNAIRES DU CAMP



LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

LES ONG/ACTEURS LOCAUX PRÉSENTS DANS LE CAMP



CROIX ROUGE HELLÉNIQUE

Soins de santé élémentaire.



CHIOS EASTERN SHORE RESPONSE TEAM, GREECE (CESRT)

Aide aux réfugiés et population locale
Gestion projets (jeux avec les enfants, la distribution de thé, nettoyage des



PRAKSIS

Appui au service d'accueil et d'enregistrement
Support sanitaire et psychologique ainsi que des produits de première nécessité.



SALVAMENTO MARÍTIMO HUMANITARIO (SMH)

Équipe médicale qui s'occupe des réfugiés sur le site, des urgences et des soins de santé quotidiens.



METADRASI

Appui au service d'accueil et d'enregistrement de l'île de Chios (équipe de juristes)
Support sanitaire et psychologique ainsi que des produits de première nécessité.

Création d'un centre d'apprentissage et d'éducation en janvier 2018. Ce centre bénéficie d'espaces dédiés en dehors des hotspots. Il est géré en partenariat avec Action for education.

LES ONG/ACTEURS LOCAUX HORS DU CAMP



ACTION FOR EDUCATION

Création d'un espace (« centre de la jeunesse ») pour les personnes avec pour objectif l'établissement de relations sociales



REFUGEE SUPPORT AEGEAN

Suivi des cas violations de droits de l'homme envers les exilés
Soutien juridique, social et humanitaire dans des cas individuels.



ACTION FOR EDUCATION

Appui au personnel de l'hôpital local et médiation culturelle, afin de répondre aux besoins de santé (urgences, pédiatrie, soins de santé primaires, services sociaux) depuis décembre 2017

Diffusion d'information/documentation à l'accueil de l'hôpital pour les personnes exilées
Assure services de santé primaire, de santé sexuelle et reproductive, ainsi que des soins de santé mentale dans le camp de Vial (unités mobiles) depuis mars 2018

Selon HRW, certaines organisations ont suspendu leurs opérations dans le camp suite à la signature de l'accord UE-Turquie, telles que le Conseil norvégien pour les réfugiés et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

Les services assurés dans le camp et les conditions de détentions sont principalement connus du fait de témoignages de détenus, requérants dans deux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) mais certaines informations proviennent aussi du gouvernement grec. (23)

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Selon le HCR, le camp dispose de **53 toilettes et 36 douches qui sont fonctionnelles, et le nettoyage des installations sanitaires s'effectue sur une base régulière. (24)**

Cependant, selon un rapport d'avril 2016 du Conseil hellénique pour les réfugiés, les douches étaient régulièrement hors d'usage et l'eau chaude étant souvent indisponible ce qui dissuadait un certain nombre de personnes de se laver. De même, plusieurs toilettes ne fonctionnaient pas. (25)



PHOTO@ LOUISA GOULIAMAKI / AFP, 2019

Concernant l'hygiène générale du camp, le HCR note la présence d'un système d'élimination des déchets,(26) or d'après InfoMigrant, des détritux sont éparpillés dans le camp ce qui attire de nombreux rongeurs (27) notamment. Le système d'égout s'avère inefficace. (28)

ACCES A L'EAU

Le camp bénéficie d'un accès à l'eau potable même si l'eau chaude semble à disposition de manière insuffisante. (29)

En outre, selon RSA le camp est confronté à de graves problèmes d'approvisionnement en eau, surtout les mois d'été.. (30)

(23) CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16 ; CEDH, Affaire Kaak et autres c. Grèce, 3 octobre 2019, Requête n°34215/16 ;

(24) Ibid

(25) Ibid

(26) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

(27) BOITIAUX Charlotte, o.p cit.

(28) Ibid

(29) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

(30) RSA, "The "hotspots" experiment: removing human rights from the equation", sur RSA, [en ligne], publié le 9 octobre 2018.

NOURRITURE

Selon l'UNCHR la distribution des repas s'effectue 3 fois par jour ou plus avec une prise en compte si nécessaire des besoins spécifiques en matière de nutrition des personnes.

Selon le rapport d'avril 2016 du Conseil hellénique pour les réfugiés, les distributions semblent être supervisées par l'armée, toutefois elles sont décrites comme anarchiques, très longues et privant de rations certaines personnes. Le rapport mentionne des plaintes des individus concernant l'insuffisance de nourriture. Des cas de sous alimentations ont déjà été rapportés. (31)

Néanmoins le discours du gouvernement grec concernant l'alimentation diffère de cette réalité :

- Un service privé serait en charge du service de restauration. (32)
- Des médecins généralistes du ministère de la Défense traitent les réfugiés dans le programme de l'armée contrôleraient régulièrement la qualité et la quantité des repas Des spécificités de repas sont
- prévues pour les bébés de 0 à 6 mois, de 6 à 12 mois, pour les enfants de 1 à 2 ans, pour les
- diabétiques et pour les groupes considérés comme vulnérables (comme les femmes enceintes et les mères qui allaitent). (33) Les repas seraient effectués à partir « d'une grande variété d'aliments (viande, féculents, légumes frais et secs...) ». (34)

•

“

" Lors des distributions alimentaires, on nous sert des barquettes de féculents [...] frelatées et des vers [qui] apparaissent dans les plats chauds ». Témoignage d'habitants du camp, CEDH, Affaire Kaak et autres c. Grèce, 3 octobre 2019,

”



PHOTO@ LOUISA GOULIAMAKI / AFP, 2019

(31) CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16.

(32) Ibid

(33) CEDH, Affaire J.R et autres c. Grèce, 25 janvier 2018, n°22696/16.

(34) Ibid

ÉDUCATION

En vertu du HCR, le camp dispose **d'activités ludiques et d'éducatives, ainsi qu'un espace disponible pour ces activités.** Les enfants ne sont pas dans un système éducatif grec classique. (35)

De plus, en dehors du camp, des ONG telles que l'association *The Imagine Project*, organisent aussi des événements, des ateliers créatifs ou des activités sportives (36).



PHOTO: @THE IMAGINE PROJECT GREECE .

ACCÈS AUX SOINS

Le centre disposerait d'un dispensaire et d'une structure de soins d'urgence. (37) De plus, selon les allégations du gouvernement grec, une décision ministérielle du 14 janvier 2016 auraient créé neuf postes de médecins généralistes, deux postes de psychologues, huit postes de travailleur social et neuf postes d'infirmiers.

Néanmoins, selon le rapport du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) , publié en 26 septembre 2017 suite à deux visites en avril et juillet 2016, **seules des ONG assuraient les services de santé dans le camp, ce qui était insuffisant dû à la surpopulation du centre.**

De plus, le CPT souligne un certain nombre de limites à l'accès aux soins médicaux: manque d'équipement médical de base, quantité de médicaments limitée, absence d'interprétation pour les patients et « pénurie en eau potable combinée avec des difficultés pour laver les couvertures et les vêtements »

Enfin, le rapport indique que les officiers de police se chargeaient également de filtrer les demandes de consultation du médecin. (38)

La situation se serait empirée selon le rapport d'Info Migrant publié en novembre 2019 qui fait état d'un seul un médecin présent sur les lieux recevant chaque jour entre 15 et 20 personnes. (39)

(35) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

(36) Site internet de l'ONG The ImagineProject Greece

(37) CEDH, op.cit.

(38) Ibid

(39) CARRETERO Leslie, op.cit.

ACCES AU DROIT

En vertu du HCR le camp dispose d'un accès au droit. (40)

Le rapport du CPT, mentionne que lors de la première visite de la délégation aucune information n'était donnée aux personnes par les autorités sur leurs droits.

“ Il n'y avait pas des dépliants dans différentes langues expliquant les motifs pour lesquels les migrants étaient privés de leur liberté, la procédure d'asile et les voies de recours contre la privation de liberté ». Il y avait, en outre, une grande lacune en matière de protection juridique" Témoignage d'habitants du camp, CEDH, Affaire Kaak et autres c. Grèce, 3 octobre 2019,

ABRIS

Selon le gouvernement, le centre disposerait de :

- bâtiment central (l'ancienne usine VIAL) avec les bureaux de différents services (service d'accueil et d'identification, police, service d'asile, etc.)
- 2 zones d'accueil des étrangers avec 143 conteneurs (50 en zone A, 71 en zone B et 22 dans l'enceinte du bâtiment central) équipés d'une climatisation, lits, matelas, couvertures.
- 8 conteneurs servent de salles de bain communes avec des toilettes chimiques
- 1 terrain de football à côté du centre. (41)

Le rapport d'avril 2016 du Conseil hellénique pour les réfugiés mentionne que le camp est équipé de conteneurs qui contiennent des couchettes, des lits de camp ou du carton et des tapis pour ceux qui n'ont pas ces équipements.

Le Conseil hellénique rapporte que « chaque personne recevait une seule couverture, qui ne suffisait pas pour protéger les personnes du froid la nuit, et encore moins celles qui dormaient sur le sol ». (42)

En 2018, le HCR estimait que le camp était équipé de 93 maisons préfabriquées, 4 halls et 225 tentes. Le rapport ajoute également concernant les conditions de vie générale du camp que l'électricité insuffisante et que malgré l'installation de sécurité incendie partielle, le camp est considéré comme un danger pour l'environnement.(43)



PHOTO@ LOUISA GOULIAMAKI / AFP, 2019

(40) CARRETERO Leslie, op.cit.

(41) CEDH, op.cit.

(42) Ibid

(43) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

ACCÈS LIMITÉ AUX SERVICES

De façon générale, plusieurs organisations telles que Human Rights Watch (HRW), le CPT ou encore le Conseil hellénique pour les réfugiés ont **souvent dénoncées les déplorables conditions matérielles d'accueil et de vie du camp du à une mauvaise gestion des services**: nourriture insuffisante, manque d'hygiène, coupures d'eau, surpopulation, manque de soins médicaux et d'assistance juridique. (44)

De plus, les démarches administratives qui sont effectuées depuis le camp prennent du temps. Le petit bureau d'information se trouve rapidement dépassé lors de son ouverture.(46)

En outre, le camp est excentré de la ville de Chios qui est desservi par un bus assailli par la population une à deux fois par jour.

Ce bus de la ville était en 2017 selon Info Migrant chargé « d'emmener les personnes qui souhaitent se rendre en ville, pour se promener, faire quelques courses ».

Dans ce même article, une personne témoigne des dérives violentes qui se passent lors de l'arrivée du bus qui ne prend alors personne. (46)



PHOTO@ LOUISA GOULIAMAKI / AFP, 2019

Enfin, l'hôpital public ou l'établissement de santé public les plus proches se trouvent à plus de 5km et/ou 10 km avec les transports publics. Il en est de même pour les supermarchés, pharmacies, et autres types de magasins ou encore les banques et compagnies bancaires. (47)

(44) Rapport du Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour les migrations et les réfugiés sur sa visite d'information dans l'île de Chios en mars 2016, Rapport du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) sur ses visites dans les hotspots des îles de la mer Égée en avril et juillet 2016, publié le 26 septembre 2017, Rapport de la Commission nationale pour les droits de l'homme sur les conditions de vie dans les centres d'accueil et d'hébergement pour migrants et réfugiés, publié en décembre 2016, Rapport du Conseil hellénique pour les réfugiés sur ses visites dans l'île de Chios en février et mars 2016, publié en avril 2016, Rapport « Greece : Asylum Seekers Locked up » de l'ONG Human Rights Watch, publié le 14 avril 2016.

((45) BOITIAUX Charlotte, o.p cit.

(46) Ibid

(47) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

MOUVEMENTS DE CONTESTATIONS

Les organisations ont pu remarquer l'existence de tensions entre les communautés. HRW relate le 1er avril 2016 de violents affrontements entre les détenus syriens et afghans. Une atmosphère d'insécurité semble régner dans le camp de Vial. (48)

De plus, les relations entre les locaux et personnes exilées se sont détériorées au fil du temps. Les habitants ont eu le sentiment d'être oubliés par le gouvernement grec. Ce sentiment d'abandon s'est transformé en de la colère. (49)

Ainsi, le camp a fait face à de multiples mouvements de contestation des personnes exilées. Info Migrants rapporte un nombre assez considérable de plaintes des résidents sur le mépris, voire la maltraitance des autorités. (50)

Ces mouvements ont même conduit les autorités à arrêter la distribution du repas en 2016 pendant deux jours. (51)



PHOTO@ LOUISA GOULIAMAKI / AFP, 2019

Dernièrement, dans la soirée du 18 avril 2020 une vague de contestation a soulevé le camp.

A l'origine de ce mouvement une femme irakienne, malade et souffrante, s'est vu refuser l'accès à un médecin par les autorités du camp. Le décès a provoqué une vague de révoltes ; ayant pour conséquence l'incendie d'une partie du bâtiment. (52)

(45) BOITIAUX Charlotte, o.p cit.

(46) Ibid

(47) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

(48) HRW, « Grèce : Insécurité et insalubrité dans les « hotspots » pour réfugiés », HRW, 19 mai 2016.

(49) PAPADIMITRIOU Jannis, "Chios : No future on a prosperous Greek Island", Info Migrants, 11 décembre 2018.

(50) BOITIAUX Charlotte, o.p cit.

(51) CEDH, op.cit.

(52) CARRETERO Leslie, « Oumar, sur l'île de Chios : "Le bâtiment s'est enflammé alors que des personnes dormaient à l'intérieur" », Info Migrant, 20 avril 2020.

VULNÉRABILITÉS DES MINORITÉS

Un article d'AFP (Agence France Presse) mentionne que « *l'insécurité, surtout la nuit, est souvent mentionnée par les femmes* ». (53) En effet, Info Migrant déclare dans un article le fait que les agents de sécurité soient introuvables et les femmes nombreuses « *à se sentir menacées et à réclamer davantage de protection* ». (54)

Selon les différentes organisations, les logements ne sont pas adaptés et appropriés aux personnes vulnérables. (55)

L'UNCHR mentionne notamment qu'il n'y pas de toilettes ou de douches séparées pour les femmes, ni d'installations sanitaires pour les personnes avec des handicaps physiques ou encore l'absence d'espace approprié pour les enfants. (56)

HRW rapporte que les douches et les toilettes de femmes sont séparées de celles des hommes mais qu'il n'y a pas de verrou. De plus, l'ONG avance qu'un seul WC est disponible et accessible aux personnes handicapées dans chaque section du camp.(57)

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

« **les hotspot grecs ont été transformés en zones où les droits de l'homme sont systématiquement violés** »
 » Refugee Support Aegean , 9 octobre 2018.

Ainsi, la CEDH dans des décisions mentionnant le camp de Vial a condamné la Grèce notamment pour violation de l'article 5§2 de la convention européenne des droits de l'homme (droit d'être informé dans le plus court délai sur les faits reprochés), et pour violation de l'article 5§4 (droit de faire statuer à bref délai sur la légalité de sa détention).



Toutefois, la CEDH n'a pas reconnu de violation au titre de l'article 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants) concernant les conditions de détention dans le centre ; le seuil de gravité n'étant pas atteint selon la CEDH. (58)

(53) AFP, In Greek migrant camp, women endure hardship and fear, sur France 24, [en ligne], publié le 13 décembre 2019.

(54) BOITIAUX Charlotte, op.cit.

(55) RSA, op.cit.

(56) UNCHR SITE MANAGEMENT SUPPORT (SMS), op.cit.

(57) HRW, « Grèce : Des demandeurs d'asile enfermés. Ces personnes dans le besoin sont placées dans des centres dans des conditions de vie déplorables », HRW, 14 avril 2016.

(58) CEDH, op.cit.